



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



21118857

Déposé au greffe du Tribunal de l'entreprise
de Liège division Marche-en-Famenne
le **29/9/21**

~~Le Greffier~~
Greffé

N° d'entreprise : **0452 758 980**

Nom

(en entier) : **Résidence de la Forêt**

(en abrégé) :

Forme légale : **SRL**

Adresse complète du siège : **Rue de la Forêt 66 - 6970 TENNEVILLE**

Objet de l'acte : Démission de Madame CHASTREUX Aurore

EXTRAIT CONFORME DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 10 SEPTEMBRE 2021

Après avoir entendu Aurore Chastreux qui fait part de sa volonté de démissionner de son mandat d'administrateur avec effet au jour où elle a manifesté la volonté, soit le 05 août 2021.

L'assemblée, à l'unanimité :

DECIDE : d'accepter la démission de son poste d'administrateur de Madame CHASTREUX Aurore (NN 85.05.31-366.39) avec effet au 05 août 2021. L'assemblée la remercie pour sa collaboration et lui donne décharge pleine et entière pour sa gestion.

L'ordre du jour est dès lors épuisé et le Président lève la séance.

MYLENE CHENOIX
Présidente

ARNAUD CHASTREUX
Administrateur

AUORE CHASTREUX
Administrateur démissionnaire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 06/10/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).